

FANJEAUX.....

Bulletin d'informations municipales

N° 66 - Mai 2017

Le Mot du Maire

En 2016, la Commune s'est engagée dans la charte régionale : « **Objectif ZERO PHYTO** ». Nous faisons maintenant partie des 53 communes de notre région « Occitanie » à avoir reçu le label Terre Saine. Cet engagement a été possible grâce à une volonté commune du Conseil Municipal et de notre équipe technique.

Afin de mettre en application ces nouvelles dispositions, il a fallu adapter nos méthodes de travail différentes de celles pratiquées par le passé, pour l'entretien de nos espaces verts. La mise en application de ces nouvelles dispositions implique l'achat de nouveaux matériels tels que réciprocat, désherbeur mécanique, balayeuse hydraulique et un nouveau tracteur qui permettront un nettoyage plus performant de nos rues. Si quelques herbes résistent ici et là, cela restera tout de même tolérable !

Le label **TERRE SAINE** nous oblige à mettre en place un plan d'action sur lequel nous nous sommes engagés :

- Aucun produit phytosanitaire
- Désherbage mécanique ou manuel
- Paillage des plantations
- Choix de plantes de type méditerranéen
- Formation du personnel et des élus.

La commission citoyenne engagée dans le fleurissement du village participe, également et activement, à l'entretien de nos espaces verts. Je profite de ce petit mot pour remercier chaleureusement toutes ces personnes qui donnent de leur temps et qui mettent leurs compétences au service de notre collectivité. Il est toujours possible aux personnes souhaitant participer à cette commission de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie. S'il existe un thème fédérateur au sein d'une collectivité, c'est bien celui de l'entretien de nos espaces de vie communs. L'arrêt d'utilisation de tout produit phytosanitaire est bénéfique à l'ensemble de la collectivité, c'est pour cela que chacun d'entre nous doit se sentir concerné par cette évolution tournée résolument vers l'avenir.

La santé de nos concitoyens est un bien précieux qui doit être, nécessairement, pris en considération par les pouvoirs publics.

Denis Juin

Aude fleurie

Tous les jardiniers amoureux de la nature et des plantes, sont invités à œuvrer ensemble pour l'embellissement du cadre de vie départemental :

Vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire au concours départemental Maisons fleuries.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site d'Aude tourisme;

<http://pro.audetourisme.com/fr/aude-fleurie/documents/maisons.pdf>

ou à retirer à la mairie

Sont concernés par ce concours tous les aménagements végétalisés visibles de la voie publique : les jardins, les pas de portes, les balcons, les terrasses...

Les services de l'Agence de Développement Touristique de l'Aude se tiennent à votre disposition au 04.68.11.66.00 pour répondre à toutes vos questions.

Fanjeaux fleuri

La commune s'associe à ce concours départemental : « Fanjeaux fleuri » récompensera les efforts faits par les habitants, soucieux de leur devant de porte, balcons, fenêtres, terrasses... un concours local, récompensera les participants par un prix.

Inscriptions à la mairie
jusqu'au 15 juillet.

Toutes et tous à nos plantations et à nos binettes !

Mon paysage audois : Concours

Le CAUE de l'Aude (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) organise un concours photographique « Mon paysage audois ».

Les photographes amateurs intéressés ont jusqu'au 15 septembre 2017 pour envoyer leur cliché de paysage.

Règlement sur le site du CAUE, ou à la mairie de Fanjeaux.

Les inscriptions à ces concours sont gratuites



À la commune de
FANJEAUX

Négocier Royal
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat



AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est consultable en mairie).

1er décembre 2016

- Achat de terrain à M. Bernard Ormières nécessaire à la réalisation du stade annexe.
- Demande de subvention auprès du SYADEN (Syndicat audois d'énergie) pour la réfection de l'éclairage public dans le cœur historique du village et la pose d'une horloge astronomique dans l'armoire du poste Place du Treil.

Les six appartements de la résidence Peïre Vidal, gérés par Habitat Audois, peuvent être rétrocédés à la commune à compter du 1 janvier 2017, date de la fin du bail emphytéotique de 35 ans. Le Conseil Municipal s'est prononcé afin d'accepter cette rétrocession.

Informations diverses

La réunion publique de présentation du PLU (Plan local d'urbanisme) a eu lieu le 28 novembre, salle polyvalente. Des cartes plus grandes que celles présentées lors de cette réunion sont affichées à la mairie.

- A la suite de l'appel fait dans le bulletin municipal, deux bénévoles participent au fleurissement du village, toujours le vendredi matin de 10 h à midi.
- Préparation et distribution des paniers de Noël
- La cérémonie du 11 novembre a été rendue plus solennelle par la participation des enfants de l'école et la lecture d'un texte par une élève.

12 janvier 2017

- Signature d'une convention avec la fourrière intercommunale de la communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois pour l'accueil des animaux errants.

- Le devis établi par l'Agence technique départementale concernant la mission d'assistance pour l'étude des contrats d'affermage Eau et assainissement a été signé ; le groupement de commande prévu avec les communes de Villeneuve les Montréal et Lacassaigne n'a pas été possible.

Informations diverses

Une réunion avec les propriétaires riverains, concernant les travaux de réfection de la route de Belpech, est prévue le jeudi 9 février à 10 h.

- Le dossier de la restauration de l'intérieur de l'église est retardé en raison de conflits entre le bureau d'études et le géomètre chargé des relevés.

Soixante cinq nouveaux électeurs se sont inscrits en 2017

LE PLU Plan local d'urbanisme

Le 10 avril, la société Urbadoc, conseillère de la municipalité dans l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme, a présenté pour avis à Véolia (desserte et assainissement de l'eau), au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et au PETR Lauragais (pôle d'équilibre territorial et rural) le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Fanjeaux.

Le Conseil départemental et la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) également conviés à cette présentation se sont excusés.

Les remarques suivantes ont été faites par la mairie ou les personnes invitées :

- le nombre d'artisans sur la commune est conséquent,
- au coeur de Fanjeaux il existe une dizaine de logements vacants. La mairie prendra des mesures incitatives pour que d'ici 2030, horizon du PLU, cinq d'entre eux soient remis sur le marché si le besoin s'en faisait sentir.

20 mars 2017

Séance dédiée aux votes des comptes administratifs de la commune

- Le compte administratif 2016 de la commune, fait apparaître un excédent de 328.334,99 € en fonctionnement et un déficit d'investissement de 84.512,91 €. Compte tenu des restes à réaliser dépenses et recettes, l'excédent global est de 79.451,98 €

- Le compte administratif 2016 du service eau et assainissement fait ressortir un déficit de fonctionnement de 7.222,81 € et un excédent d'investissement de 6.414,44 €, soit un quasi équilibre en global.

- La participation aux dépenses de fonctionnement de

l'école, par les communes ayant des enfants scolarisés à Fanjeaux est fixée pour l'année 2017 à 200 € par an et par enfant.

- Vente du tracteur Kubota au prix de 3.500 € et du girobroyeur au prix de 300 €.

- Le conseil valide les devis pour les travaux de réhabilitation de la maison occupée par M. et Mme Carrière par les entreprises locales : Birbès, Quérol et Aversenc.

- L'entreprise Séguier de Cambieure a été retenue pour l'élagage des platanes.

- Le Pays Lauragais a passé un accord avec Hachette et le Guide du Routard pour une édition «Pays Lauragais».

11 avril 2017

Vote du budget 2017

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 889.338 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17,97 %
Foncier bâti	21,54 %
Foncier non bâti	61,09 %

Les investissements dépenses et recettes, s'équilibrent à la somme de 1.005.335 €.

Les principales réalisations prévues pour 2017 :

- Deuxième tranche de la voirie du centre bourg, Rue Fanum Jovis, Place du Lac de Jupiter et rue Saint

Domenge jusqu'à la maison Saint-Dominique pour 460.000 €

- Aménagement du stade annexe pour 70.000 €
- Travaux à l'école pour 32.000 € (plan sécurité des locaux et plan vigipirate, sous réserve de l'obtention de subvention de l'Etat)
- Opération fibre optique pour 17.000 € raccords prévus à l'horizon 2020.

... et toujours la poursuite des travaux courants sur les chemins ruraux, la voirie du village, l'éclairage public...

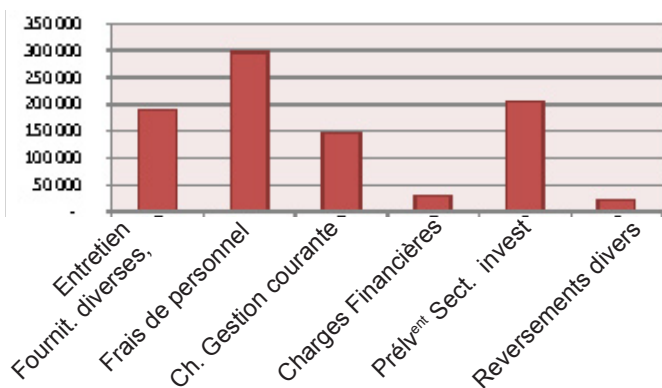
Ces projets seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par le Conseil départemental de l'Aude, la Région, l'Etat et l'Europe.

Des subventions ont été attribuées aux associations pour un montant global de 21.431 €.

BUDGET FONCTIONNEMENT 889.338 €

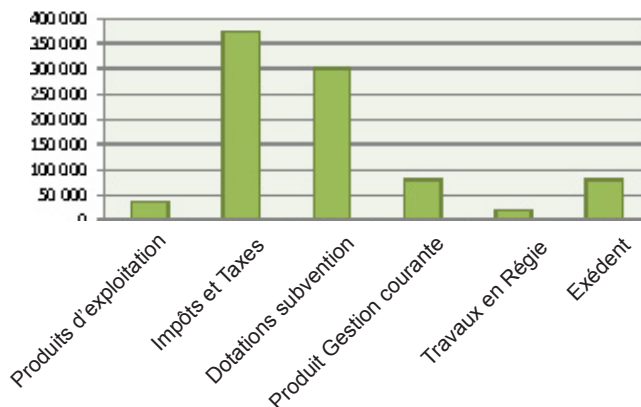
DEPENSES FONCTIONNEMENT

Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ...	188.900
Frais de personnel	298.000
Charges Gestion courante (dont 25.000 € de subvention aux associations)	146.500
Charges Financières	30.000
Prélèvement Section investissement	204.236
Reversements divers	21.702



RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits d'exploitation	36.500
Impôts et Taxes	373.600
Dotations subvention	300.987
Produit Gestion courante	80.000
Travaux en Régie	18.800
Excédent	79.451



Vote du budget 2017 du service Eau et Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 56.432 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 203.130 €.

Les investissements prévus sont l'étanchéité du réservoir du Roucatel 92.138 € (revu à la baisse par rapport à 2016) et la reprise des réseaux de la seconde tranche du centre bourg 30.534 €.

Extension du réseau d'assainissement 40.000 €

Le conseil a décidé de ne pas augmenter la surtaxe eau et de la maintenir à 0,33 € par m³.

La surtaxe assainissement restera à 0,70 €. Elle est à la charge des seules habitations raccordées.

La Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère, prendra la compétence Eau et assainissement en 2018. La bonne gestion de ce service par la commune ne devrait pas entraîner d'augmentation significative dans le prix de l'eau.

ZÉRO PHYTO

Depuis le premier janvier 2017, les municipalités ne doivent plus utiliser des produits phyto sanitaires
En 2019 cela s'appliquera aussi à tous les particuliers.

BON POUR NOTRE SANTÉ BON POUR NOTRE JARDIN

COMMENT JARDINER PLUS NATURE



Pour vous aider ce guide pour jardiner plus nature est disponible à la mairie

Mettre en place de barrières ou pièges naturels

Pour les limaces : barrières de cendres de bois ou de sciure autour des cultures sensibles...

Pour les insectes : suspendre des pièges à réservoir d'eau sucrée avant la maturation des fruits, des bandes collantes sur les troncs d'arbres...

Choisir des produits de traitements

naturels, contre les ravageurs et contre les maladies : utiliser un produit bénéficiant de la mention «abeilles»... Mais attention il est impératif de respecter les recommandations de dosage, la bonne période d'application...

Privilégier les pratiques manuelles

binettes, couteaux à désherber, sarcloir... sont les méthodes les plus écologiques. Certains gestes peuvent enrayer une attaque dès son apparition : destruction manuelle des oeufs, des larves...

Favoriser les prédateurs naturels des ravageurs

en créant des abris spécifiques, refuges pour les animaux utiles (nichoirs, bassins pour batraciens, «maisons» à insectes...).

Repenser l'aménagement de son jardin

en adoptant la biodiversité, le paillage, l'utilisation de compost ou fumier bien décomposé, les plantations méditerranéennes qui sont économes en eau...

LE JARDIN DES FOSSÉS

Cet espace situé Montée du Christ en dessous du boulo-drome, ancien jardin potager, a été débroussaillé et nettoyé par les chantiers d'insertion de la Communauté de Communes, aidés par les stagiaires du centre de formation professionnelle du Midi et les employés communaux qui se sont chargés de l'évacuation des déchets.

Dès l'automne, l'aménagement se poursuivra, cet endroit s'inscrivant dans le parcours touristique du village.

*Au Monument aux Morts :
des plantations durables et méditerranéennes
lauriers roses, rosiers «de Chine» (sans traitement), pérowskias, apportent leurs notes colorées tout au long des saisons, le paillage limite désherbage et arrosage*



*Des intrus dans le paysage fanjuvéen,
un cirque avait installé son chapiteau
dans notre village en avril dernier*



La Fanjuvéenne, société de gymnastique créée en 1959, accueille une quarantaine d'enfants et autant d'adultes toute l'année, la fête de juin est l'occasion de les réunir sur les tapis.



Le Carnaval, met en scène, les Familles Rurales, le Comité des fêtes et passe par la Maison de retraite



Les Petits pas» des Familles Rurales, inquiets avant de monter sur scène, lors du spectacle «Une année avec les Fanjo-Tonics»



Une remise de diplômes chez les donneurs de sang



Un après-midi à la lumière du peintre Veermer, avec Nicole Fourbil-Delzoncle, grâce à Arts et Culture



Une séance de «Sound Painting»

Avec les écoles de Fanjeaux, Villegly, et Pexiora. Le public a été impressionné par la prestation des enfants et a participé volontiers en répondant à la gestuelle du chef d'orchestre.

Un bruitage du plus bel effet, parents, enfants, spectateurs tous unis dans un orchestre improvisé.



Après l'AG, l'amicale du troisième Age se régale de bons petits plats.

«la tradition» du 1er mai»

Voici les réactions, issues des «réseaux sociaux», à ce qui devient aujourd'hui, une situation déplorable

«Elle s'est toujours faite dans notre village ceux qui font ça méritent un cours d'histoire sur les traditions. Et sûrement aussi quelques tartes bien placées !»

«Je me rappelle avoir toujours fêté le 1er mai, mais jamais rien cassé non plus et encore moins vider les poubelles n'importe où ! C'est complètement stupide, certains parents devraient revoir l'éducation sur le respect à leurs enfants !!»

«Éparpiller des ordures! Trop facile! Faites marcher les cerveaux! soyez intelligents !»

«On a sonné et frappé à ma porte à 23 h alors que j'ai deux enfants, mon fils de 3 ans a eu peur»

«Pffff la tradition du 1er mai c'est juste déplacer des objets et non les casser ! Les jeunes d'aujourd'hui ne savent que mettre le désordre c'est vraiment désolant !»

«Cette tradition ne veut plus rien dire aujourd'hui. Elle a eu jadis une signification... mais aujourd'hui elle n'a plus aucune raison d'être...Il y a quelques coups de pied au c... qui se perdent. Parents, vous êtes responsables des actes de vos enfants....».



Tout est dit !

RAPPELS

MUTUALIA Mutuelle communale

Une mutuelle santé solidaire, une couverture maladie de qualité, des tarifs négociés intéressants informations auprès du secrétariat de mairie.

Inscription PUBLIFANJEUX

Vous souhaitez être informé, laissez votre adresse mail à la mairie, elle ne sera utilisée qu'à cette fin.

Ordures ménagères et encombrants

- Les containeurs poubelles : ne doivent contenir que des sacs noirs d'ordures ménagères.
- Les encombrants et autres doivent être déposés à la déchetterie (ouverte le jeudi de 8 h à midi et de 14 h à 16 h 50 et le samedi de 14 h à 16 h 50) ou appelez la mairie 04 68 24 70 01.
- Les caissettes jaunes : pensez à écraser toutes les bouteilles plastiques qui peuvent l'être, ainsi que les emballages cartons. Les bouchons plastiques sont toujours récoltés à la mairie

Avec le FOOT

Une page se tourne pour Jean Castel qui a annoncé avec beaucoup d'émotion sa décision de mettre un terme à ses fonctions de président. Arrivé au sein du club en 1997, il ne l'a plus quitté. Passé de secrétaire à vice-président et enfin président, il a partagé son temps avec «son club de



coeur» comme il se plaît à le dire. «Il faut savoir tourner la page et céder sa place à un président plus jeune qui apporte plus de dynamisme». Il continuera cependant à rendre des services à la nouvelle équipe si on lui en fait la demande.

Jean-Pierre Ormières lui aussi met un terme à ses longues années passées à l'ESF. Président puis arbitre durant onze ans, il a décidé de raccrocher et de se consacrer à sa famille. Arbitre de touche, après des formations complémentaires, il s'est spécialisé en juge de ligne et a terminé sa carrière en arbitre de terrain lors de rencontres féminines.



Le club, le représentant du District Joseph Jorge et la municipalité ont tenu à leur rendre hommage et à les remercier.



Clément Jover présidera désormais aux destinées du club fondé en 1959.

Clément qui a reçu en novembre la médaille de la Jeunesse et des Sports, sera assisté par :

Yan Marteau, vice-président,
Pascal Ferrière, trésorier
Patrick Pailhès, secrétaire.

DU NOUVEAU dans notre commune

L'astronomie, ça vous intéresse ?

Une étoile, c'est quoi ? - Une planète ? - Et la dimension de l'univers ?

Approcher les constellations du ciel d'été, les nommer, rechercher et découvrir la voie lactée dans le seul but d'observer est à la portée de toutes et de tous ! Pas besoin de matériel, seul les yeux suffisent au début.

Sans entrer dans une démarche scientifique, Jean Tisseyre (qui revient «vivre au pays») passionné d'astronomie, propose aux personnes intéressées par «la tête sous les étoiles» de le contacter. Une date de réunion sera alors fixée.

Jean Tisseyre 5 rue Janèse - Fanjeaux.

Tel : 06.85.44.13.91

mail : tisseyre2jean@gmail.com



Les soirées d'été, au Seignadou, nombreux, sont ceux qui viennent admirer le ciel étoilé.

Secrétariat Occitanie service

Pour les particuliers, les associations et les professionnels :
Démarches administratives (impôts, CPAM, assurances, compte rendu de réunion...)

Formation informatique (découvrir internet, les courriels...)

Nadia Viola assistante administrative à domicile peut s'en occuper

Tel 06 38 19 82 39

secretariatoccitanieservices@gmail.com

Aide soignante.

Du lundi au vendredi et les week-end et nuit de manière occasionnelle Alexandra vous aide à la toilette aux soins divers, au coucher, à la vie quotidienne.

Pour Fanjeaux et ses alentours. Tel : 06 68 09 20 28

Un Brin d'ailleurs

Une boutique de vêtements a ouvert (comme en 2016) ses portes, route de Mirepoix, entre la boulangerie Dupuis et l'épicerie Vival, qui propose, outre de quoi vêtir les dames et les demoiselles, toutes sortes d'accessoires, bijoux, sacs foulards, de quoi se faire plaisir ou faire plaisir.

Sur le Marché du samedi

Jeunes carottes, batavia blonde ou rouge, radis... fraises... (selon la saison).

Yvan Zengarli propose des légumes et des fruits de son exploitation. Vous pouvez également lui commander directement les produits qui vous intéressent, via son adresse mail

«dujardinalassiette1@gmail.com»

ou par téléphone au 06 78 27 19 33 ou au 06 89 49 09 48.



La médiathèque : c'est pour les petits et les grands



Fanjeaux est généreux

Le Téléthon a rapporté sur notre commune 1.858 €. Concours de belote, petit-déjeuner, randonnée, repas festif, les associations qui y ont participé : le Comité des Fêtes, l'ACCA, Carré d'As, Familles Rurales, les Boulégaïres, Saint-Roch, Le Jumelage Fanjeaux-Calereuga, nous ont fait passer un agréable week-end. Associé avec Téléthon du Razès c'est une somme globale de 15.498 € qui a été récoltée.

Les Brioches vendues au profit de l'AFDAIM ont quant à elles rapporté la somme de 1.523 €. Marie-France, Janine, Andrée, Huguette ont reçu un très bon accueil auprès des habitants.



Le 10 juin une journée mémorable pour le quartier du Seignadou qui organisait la fête de quartier et de la musique à laquelle tout le village était invité, 320 personnes se sont régalées d'un repas d'inspiration médiévale.

Bravo à tous, résidents du quartier, élus, employés municipaux et à tous ceux qui ont donné un large «coup de mains». Le relais est passé pour 2018 au quartier de la Place du Treil et des rues des Fargues (en dessous de l'école), de la Montée du Christ (en dessous du Calvaire), Cornecaux, Janese, de la Galinière, de la Cave Longue.

SALON SENIOR

Entrée gratuite

VIEILLIR avec son Temps en Piège - Lauragais - Malepère

SAMEDI
16 SEPTEMBRE
2017

MONTREAL

SALLE POLYVALENTE
Transport à la demande
Restauration sur place **9H - 17H**

FAMILLE
LOISIRS **MAINTIEN**
SUCCESSION **À DOMICILE**
RETRAITES **PLACEMENT**
PATRIMOINE **SANTÉ**
INSTITUTION
AIDANTS

Exposants - Conférences
Producteurs locaux
Concessionnaires

Infos et réservations : CCPLM - 04.68.76.69.40 - msap@ccplm.fr

Plus de 55 exposants, différents domaines d'activités
L'habitat, les nouvelles technologies, la santé, la prévention, la famille, la mobilité, l'accessibilité, les différents dispositifs, de maintien à domicile ou en établissements, la retraite, le patrimoine, la succession...

BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles

Janvier ~ Mai-juin ~ Octobre-novembre

Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.
Les rédacteurs se tiennent à votre disposition, pour toutes remarques, suggestions d'articles...

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Paraire, Laurette Cayla-Boucharel, Eva Marty

MAIRIE

2 rue Courtine Amiel

11270 Fanjeaux

04 68 24 70 01

www.fanjeaux.fr



N° D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 68 76 10 17

POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)

Bulletin imprimé par nos soins